

CANTON D'AILLY-SUR-NOYE

Ils sont prêts à déneiger

Lors du dernier conseil communautaire, le plan neige a été détaillé avant que le sujet de la compétence scolaire soit abordé.

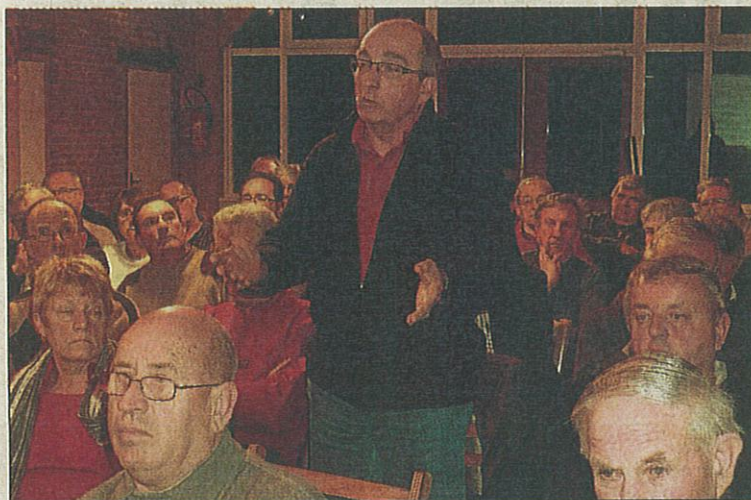
Si la neige n'est pas encore tombée dans le secteur cette année, les conseillers de la communauté de communes du Val de Noye (CCVN) n'ont pas oublié l'hiver dernier. La récente réunion communautaire a donc, logiquement, été l'occasion pour eux d'aborder le sujet du déneigement.

Pour éviter que comme l'année dernière, de nombreux axes se retrouvent impraticables à cause de la formation de congères, un plan avec 3 niveaux d'intervention a été organisé : d'une situation de faible importance à un niveau 3 de mobilisation ; On atteindra ce dernier niveau si la neige tombe en abondance. À cet instant, des agriculteurs et entreprises conventionnés pourront être mobilisés. Leur rémunération sera prise en charge par le conseil général.

Ce plan hivernal devra être communiqué largement auprès des administrés. C'est en tout cas le souhait de Bernard Florin, sous-préfet de Montdidier. L'objectif : qu'aucun village ne devienne inaccessible. Un numéro de téléphone unique, pour les élus, sera mis en place pour déclencher les interventions.

Une étude avant de se décider sur la compétence scolaire

Une fois toutes ces dispositions détaillées aux conseillers, un autre gros dossier a été abordé : celui de la compétence scolaire. « *Quelle école et services associés souhaitons-nous pour nos enfants dans les années à venir ?* » C'est à cette question difficile que doivent répondre les élus. Car Jean-Claude Leclabart, président de la CCVN, souhaite



Après le sujet du déneigement, les élus ont parlé de la compétence scolaire. Avant qu'une décision soit prise, une étude doit être menée sur la scolarité dans le canton.

qu'une réflexion soit menée afin de décider -en connaissance de cause- si la CCVN doit, ou non, reprendre la compétence scolaire. Élus, enseignants et parents d'élèves seront consultés. Tout débute-

ra par un diagnostic. La commission scolaire sera d'ailleurs élargie à celles et ceux qui veulent s'impliquer dans cette étude. Ces travaux pourraient durer un an.

De notre correspondant
PATRICK TRANTAN

LES AUTRES POINTS

ÉNERGIES

Revenus des éoliennes

Lors de ce conseil, des chiffres concernant les éoliennes ont également été annoncés. Quatre communes de la CCVN en possèdent sur leur territoire. L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) s'élève à 3 233 € par machine et l'euro symbolique pour les communes limitrophes. Le département perçoit 30 % et 70 % pour le bloc communal (communes et CCVN).

LA ZAC DU VAL DE NOYE

Des projets plus écolos

L'assemblée s'engage dans une approche environnementale de l'urbanisme

de la ZAC du Val de Noye où la gestion des déchets, du bruit, le traitement des eaux, la biodiversité et les paysages seront pris en compte pour les prochaines constructions. À ce jour, cinq nouvelles entreprises envisagent de s'installer sur la ZAC. De son côté, Tubasca doit construire un chapiteau pour le stockage de sa production.

TOURISME

10 ans de Médiévales

Les médiévales de Folleville fêteront leurs 10 ans en 2012. Les idées pour fêter cet anniversaire ne manquent pas. On parle déjà de la création d'un festival avec la participation des communes et des associations. Un groupe de travail est déjà mis en place.